AUCAMVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

****

N° 02.2021

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29		
En exercice :	29		
Qui ont pris part à la délibération :	29	Pour : 29	Contre : 0

Date de la convocation : 14 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-et-un janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer municipal, rue Jean Jaurès, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : M. ANDRE. Mmes ANDREU. ARMENGAUD. BALAGUE. CHALLAL. CHALLET. CLAIREFOND. M. DEBUISSER. Mme DENES. M. DUBLIN. Mme FABREGAS. M. FERRARI. Mme FOISSAC. MM. FRIGOUL. IGOUNET. JAMMES. MANERO. Mme MERLE-JOSE. M. MUSARD. Mme PONS. MM. RAFAZINE. THOMAS. Mme TOULY. MM. TOURNIER. VALMY. Mme VIGNE.
Pouvoir(s) : M. BECHENY à Mme ARMENGAUD. Mme OVADIA à Mme PONS. M. TALBOT à M. MUSARD.
Absent(s) excusé(s) : M. BECHENY. Mme OVADIA. M. TALBOT.
Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Exposé :

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,
Vu la délibération n°24.2020 en date du 26 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions,
Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Emploi crédits inscrits en dépenses imprévues	31.2020	18/12/20	Virement de crédit du chapitre 022 article 022 « dépenses imprévues de fonctionnement » au chapitre 67 article 678 « autres charges exceptionnelles » destiné au règlement à l'EPFL du solde de clôture du portage du foncier Chemin de l'Oustalet* ** Pour information, les opérations de portage entrainent également des recettes globales pour Fronton et l'Oustalet de 191 000 €*	111 000 €
Délivrance de concessions dans le cimetière	3/56/166	15/12/20	Concession de 30 années d'une superficie de 6,62m²	487 €
	3/52/162	15/12/20	Concession de 30 années d'une superficie de 5,51m²	487 €
	3/58/168	15/12/20	Concession de 15 années d'une superficie de 5,51m²	244 €
	195	15/12/20	Concession de 15 années d'une superficie de 3 m²	112 €
	42	15/12/20	Concession de 30 années d'une superficie de 2,86m²	200 €
Recours à un professionnel du droit	1.2021	07/01/21	Mission de conseil juridique dans le cadre du projet de construction du nouveau groupe scolaire Gratian	BOUYSSOU ET ASSOCIES Convention d'honoraires

Champs de délégation	N° décision	Date	Type de marché	Objet marché	Titulaire	Montant HT
Marchés et accords-cadres	DEC 30.2020	17/12/20	Marché de travaux à procédure adaptée	Travaux de réalisation du parking Lucie Aubrac	EIFFAGE	127 151,80 €
	DEC 32.2020	18/12/20	Marché de services	Maintenance préventive et corrective des équipements de la cuisine centrale et des satellites Lot 1 « Matériel frigorifique » Lot 2 « Matériel de cuisson et de laverie »	JMJ Cuisines professionnelles	Avenant de prolongation jusqu'au 30 avril 2021

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20210121-21012021_2-DE
Reçu le 27/01/2021
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=0002 21310022500019,OU=MAIRIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=#0C144E545246522D323133313030322235303030303139,O=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN CEDEX,C=FR
27/01/2021

Document signé électroniquement

AUCAMVILLE